

SOMFY SA
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 7 400 000 €
Siège social : 50 avenue du Nouveau Monde, 74300 CLUSES
476 980 362 R.C.S. Annecy

**Modalité de mise à disposition
des documents préparatoires à
l'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2019**

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte qui se tiendra le 22 mai 2019, à 17 h 00 au siège social, 50, avenue du Nouveau Monde à Cluses (74300).

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 8 avril 2019, l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 3 mai 2019 et au BALO le 3 mai 2019.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société (www.somfyfinance.com).

Les documents préparatoires à l'Assemblée sont également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée. Ainsi, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer les documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles R.225-83 et L.225-115 du Code de commerce au siège de la société.